



Le 29 mars 2012

Luttons pour le maintien et le développement de notre système de protection sociale solidaire

Tous ensemble dans la continuité de l'action européenne du 29 février 2012

L'UD CGT de Paris appelle à la mobilisation

Ne lâchons rien !

Avec le nouveau traité européen, les dirigeants européens veulent aller encore plus loin dans les mesures d'austérité et en dehors de toutes procédures et consultations démocratiques. Leur projet de nouveau traité, imposerait une nouvelle rigueur budgétaire et économique aux pays et aux peuples qui, déjà, souffrent du chômage et de la récession. L'austérité s'imposerait ainsi à tous, en encadrant toute négociation au niveau national, dans les secteurs et entreprises et réduisant ainsi les capacités d'intervention des organisations syndicales et des salariés.

Le gouvernement veut imposer un troisième plan d'austérité

Mise en place des accords de compétitivité dans les entreprises remettant en cause les salaires, le temps de travail et les garanties individuelles et collectives de chaque salarié, ainsi que désengagement total de la branche famille des cotisations patronales (*TVA dite sociale*). Ces décisions, pèseraient sur le budget de la protection sociale et sur le pouvoir d'achat des salariés et retraités.

L'heure est à la reconquête de la protection sociale

Plusieurs revendications impactent notre système solidaire : *les salaires, l'emploi, le logement, les transports, les services publics*. De fait, la protection sociale est le lien permettant aux travailleurs, à la population de s'inscrire ensemble dans cette bataille.

Près d'un français sur cinq (19%) affirme avoir réduit ses dépenses de santé faute de moyens (6% déclarent avoir baissé « nettement » ses dépenses, 13% « un peu ») ; 74% disent consulter moins souvent ; 69% réduisent leur consommation de médicaments ; 42% renoncent aux soins dentaires ; 30% aux soins d'ophtalmologie et 28% ne pratiquent pas les examens prescrits.

Le gouvernement de droite, avec son bras armé qu'est l'Agence Régionale de Santé (ARS), continue de restructurer les hôpitaux publics et les structures d'accueil et de soins de la caisse primaire d'assurance maladie et de la mutualité malgré les besoins de la population et des salariés.

A Paris, le maire et les députés (PS) ne s'opposent pas à cette logique, au contraire, ils s'appuient sur les plans des directions de l'AP-HP, de la sécurité sociale et de la mutualité, pour mettre en place des projets de villes (*logements, bureaux etc...*). Les élus politiques ont largement les moyens d'imposer d'autres choix progressistes qui correspondent aux besoins des 1 600 000 salariés et 2 400 000 assurés sociaux parisiens.

Il y a urgence !

Pour en savoir plus
sur les propositions de la CGT

Rejoignez-nous

Je souhaite

prendre contact

me syndiquer

Nom

Prénom

.....@.....

Adresse

.....

.....

Code postal

Profession

.....

.....

Adresse

.....

.....

Code postal

Bulletin à renvoyer :

à l'Union Départementale CGT de Paris

85 rue Charlot - 75003 PARIS

cgt.paris@wanadoo.fr

Tél. 01 44 78 53 31

Fax. 01 44 87 89 97

Les actions impulsées par la CGT doivent permettre des débats sur les salaires, l'emploi, la protection sociale. Ne laissons pas, à certains présidentiables, nous imposer leurs choix européens de marchandisation de la protection sociale.

A Paris la réalité c'est que les politiques mises en œuvre font des dégâts considérables.

Dans les organismes de la protection sociale :

- ▶ Projet de fermeture de 11 centres sur 22 dans le cadre du schéma directeur immobilier de la CPAM (*caisse primaire d'assurance maladie*).
- ▶ Menace sur les missions de pôle emploi, la direction voulant faire des gains de productivité et simplifier son organisation. Cette logique financière entrainerait ce service public à passer de 55 à 30 agences, dégradant ainsi les conditions de travail des salariés et l'accueil des privés d'emploi.
- ▶ La CAF de Paris est dans l'incapacité de répondre à l'ensemble des besoins des allocataires. Elle a aggravé la situation en fermant ses accueils pendant plus de 2 mois le mercredi.
- ▶ Les centres de santé mutualiste, de la CPAM ou des entreprises sont eux aussi sur la sellette comme ceux du Moulinet 13^e, Saint Marcel 5^e, Chemin Vert 11^e, Ternes 17^e, gare d'Austerlitz 13^e, CRAMIF 19^e...
- ▶ Les hôpitaux publics de la psychiatrie sont redimensionnés au sein d'une communauté hospitalière de territoire regroupant Saint Anne, Perray Vauclose, Maison Blanche, Saint Maurice-Esquirol et ASM 13. Cette réforme remettant en cause la sectorisation.
- ▶ Les hôpitaux publics de l'APHP avec leur statut particulier sont un véritable rempart face à la privatisation, au transfert d'activité. Pourtant tous les jours des services sont regroupés ou ferment.

AVEC LES FÉDÉRATIONS CGT DES ORGANISMES SOCIAUX, DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE, LE 29 MARS 2012, TOUS EN GRÈVE POUR NOTRE SYSTÈME PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE.